



MOBILISÉ-ES ET TOUJOURS AUSSI DÉTERMINÉ-ES

En référence à l'appel interprofessionnel du 29 janvier et aux appels fonction publique récents, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

Avec l'avis du Conseil d'État qui constitue un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale, avec une mobilisation historique par sa force et sa durée, avec le soutien sans faille de l'opinion publique : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Nous réaffirmons nos propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Nous rappelons notre attachement à :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien du code des pensions civiles et militaires ;
- la reconnaissance de la pénibilité par le maintien de la catégorie active et une véritable cessation progressive d'activité ;
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin ;
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation ;
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour les citoyen-nes d'un service public neutre et impartial, et par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Pour exiger le retrait du projet de loi de réforme des retraites, nos organisations syndicales de la fonction publique appellent à mener des actions dans tous les territoires le mercredi 5 février et à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale.

Le 4 février 2020